

ROMANS-SUR-ISÈRE Elle a été signée ce jeudi 10 octobre entre les HDN, le parquet, la police et la gendarmerie

Hôpitaux : la sécurité au cœur d'une convention

Depuis 2010, les hôpitaux et les acteurs de la sécurité et de la justice sont liés par des conventions. Mais les attentats des dernières années mettent en lumière la nécessité de pousser la collaboration plus loin.

La convention locale de coopération de sécurité hôpital-police-justice a été signée ce jeudi 10 octobre entre le procureur de la république de Valence, Alex Perrin, le directeur départemental de la sécurité publique de la Drôme, Noël Fayet, le colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Drôme, Christophe Deshayes, et le directeur des hôpitaux Drôme Nord, Jean-Pierre Coulier. « Il y a une forte demande de sécurité », explique François Renoul, chargé de prévention sécurité, sûreté, environnement et développement durable au sein des hôpitaux Drôme Nord.

Acquérir et développer une culture de la sécurité en milieu hospitalier

« Cette convention est une mise à jour de l'accord national de 2010 qui tend à garantir aux professionnels de santé des conditions de travail sécurisées et à optimiser la collaboration entre les différents services. Il vise notamment à renforcer les liens avec les acteurs de la sécurité et de la justice. Par ailleurs, des choses ont changé depuis les instructions du 16 novembre 2016 à la suite de la vague d'attentats qui a touché le pays et qui ont aussi donné lieu à des instructions de notre ministère. On est en train de se dire qu'on est vulnérables et



Depuis les attentats qui ont touché la France, les hôpitaux sont invités à réfléchir à leur sécurisation et à renforcer la coopération avec les services de sécurité intérieure et la justice. Photo Le DL/Jérémy PERRAUD

qu'on n'avait pas, jusqu'à présent, de culture de la sécurité au sein des hôpitaux. Dans l'esprit, l'hôpital c'est un lieu ouvert. »

Un important travail impliquant le service social de l'établissement, les urgences, le service gynécologique, le service prévention, le commissariat de Romans, le groupement de gendarmerie a donc été fait pour aboutir à ce plan de sécurisation des hôpitaux. Dans ce même esprit, les agents ont été formés et sensibilisés sur les questions de sécurité, mais aussi de radicalisation.

« L'idée, c'est de faire acquérir aux personnels des réflexes du type "je repère, je signale". Il faut vraiment faire avancer cette politique et cette culture de la sécurité car, en tant que service de santé, nous avons une obligation de résilience face à la

crise, quelle qu'elle soit. »

Ainsi, cette convention, qui a été considérablement enrichie par rapport à la première mouture de 2010, aborde-t-elle précisément

les cas de sollicitations des forces de l'ordre par les HDN, et en sens inverse, les cas dans lesquels les services de sécurité solliciteront le personnel hospitalier tout

en actualisant les protocoles d'intervention des forces de sécurité intérieures au sein de l'établissement en cas de recours.

Fabrice MARGAILLAN



Une convention a été signée le 10 octobre entre le DDSP de la Drôme, Noël Fayet, le président des Hôpitaux Drôme Nord, Jean-Pierre Coulier, le procureur de la République de Valence, Alex Perrin, et le colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Drôme, Christophe Deshayes. Photo Le DL/HDN